



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Thé Dansant

jeudi 20 février 2020 de 14h à 18h - Salle Chadourne

Le CCAS de la Ville de Brive propose dans le cadre du label bien vieillir, un « Thé Dansant » en partenariat avec l'association « Le Trait d'Union Briviste » qui aura lieu jeudi 20 février 2020 de 14h à 18h à la salle Chadourne à Brive.

Le thé dansant est un vecteur de lien social et un lieu d'échange, où les habitués ont plaisir à se retrouver et à accueillir ceux qui poussent la porte pour la première fois. C'est une occasion pour la ville de répondre à la demande des aînés et pour les associations un moyen de valoriser leurs actions et de récupérer des fonds pour développer de nouvelles missions.

Entrée 8 € / Orchestre Francis Devaux
Renseignements : 05 55 17 71 82